

SOUS L'ÉGIDE

Royaume du Maroc
Ministère de l'Enseignement
Supérieur, de la Recherche
Scientifique et de l'Innovation



Royaume du Maroc
Ministère de l'Industrie et du Commerce



Royaume du Maroc
Ministère de la Transition
Énergétique et du
Développement Durable



08 - 11 NOVEMBRE 2023

PARC D'EXPOSITION MOHAMMED VI À EL JADIDA

elec expo **EneR Event** **Tronica Expo**

16^e SALON INTERNATIONAL DE L'ÉLECTRICITÉ DE L'ÉCLAIRAGE
DE L'ÉLECTROTECHNIQUE ET DE L'AUTOMATION INDUSTRIELLE

11^e SALON INTERNATIONAL DES ÉNERGIES RENOUVELABLES
ET DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

10^e SALON INTERNATIONAL DE L'ÉLECTRONIQUE, LA SÉCURITÉ
ÉLECTRONIQUE, LE BÂTIMENT INTELLIGENT, L'AVIATIONIQUE,
LA MÉCATRONIQUE ET L'AÉRONAUTIQUE

ORGANISATEUR



ORGANISATEUR DÉLÉGUÉ



PAYS À L'HONNEUR



EDITO

M. Amal BOUAMAMA

Directeur Pôle Ressources
ONEE - Branche Électricité

**L'intégration industrielle facteur de
résilience de la souveraineté nationale**

Les brusques confinements des économies suite au phénomène du COVID à partir de Janvier 2020 ont rappelé l'importance de la souveraineté nationale pour réduire les interdépendances internationales.

Notre pays avait fait le choix de développer des industries nationales. Cette orientation engendre un cycle pérenne de l'emploi, en favorisant une moindre exportation des compétences scientifiques nationales, et associe la R&D nationale pour innover les processus industriels en essayant de substituer les matières importées par des ressources locales.

Partant d'une analyse de ses achats en fournitures, la direction des approvisionnements et marchés de la branche électricité de l'ONEE, a défini des priorités pour tester la constitution d'un éco-système capable de favoriser l'intégration industrielle.

Pour le produit industriel acheté, qui pourrait être amélioré par le rajout de briques technologiques, le cluster identifié, mobilise les entreprises concernées par le couple 'produit-brique technologique' pour développer un prototype. Les équipes techniques de l'Office testent ce dernier et définissent les exigences techniques, qui seront utilisées pour l'achat de ce nouveau produit.

Les entreprises nationales auront un accès plus facile à ce marché avec l'application de la Préférence Nationale sur les fournitures, grâce au nouveau décret des marchés publics, et surtout suite à la conformité aux exigences techniques spécifiques.

La migration vers ces nouveaux produits se fera progressivement dans le programme des achats actuel en encourageant la concurrence entre les acteurs nationaux.

**Mise au point sur les préparatifs des Salons
de la FENELEC 2023**

Dans le cadre des recommandations du Conseil d'Administration visant à assurer le succès de l'édition 2023 des Salons elec expo, EneR Event et Tronica Expo, le Comité de suivi s'est réuni le jeudi 22 juin 2023 avec l'organisateur délégué pour faire le point sur les préparatifs en prenant en compte les retours des éditions passées.



Le Comité a débuté la réunion en évaluant l'état des réservations des stands et les actions déjà entreprises par l'agence déléguée. Ensuite, des discussions ont porté sur les points d'amélioration identifiés, notamment en ce qui concerne la communication, le transport, l'animation scientifique et technique ainsi que l'attraction de plus de grands opérateurs aux Salons.

FENELEC dans les instances de la CGEM



Lors du précédent mandat du Conseil d'Administration de la Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM), la FENELEC a fait preuve d'une implication et d'un engagement remarquables, ce qui lui a valu une présence accrue au sein des instances de la Confédération.

En plus d'occuper son siège statutaire au sein du Conseil d'Administration de la CGEM, le Président de la FENELEC a été nommé membre du Comité des Statuts de la Confédération lors du premier Conseil d'Administration de sa nouvelle équipe dirigeante, tenu le lundi 19 juin 2023. Cette session a permis également la désignation des responsables de tous les organes de gouvernance de la CGEM.

La nomination de la FENELEC et de son Président au sein de ce comité revêt une importance considérable. Il a pour mission de veiller à l'application des Statuts de la CGEM et, le cas échéant, de proposer les amendements nécessaires. Il est également consulté sur les questions soumises par le Conseil d'Administration, notamment en ce qui concerne l'interprétation des Statuts et du Règlement Intérieur.

L'AMDIE pour une démarche novatrice d'accompagnement à l'export



L'agence marocaine de développement des Investissements et des exportations AMDIE travaille actuellement sur une nouvelle démarche d'accompagnement à l'export. Dans une approche participative pour la préparation de la nouvelle offre de services et afin de mieux répondre aux sollicitations des professionnels, l'AMDIE a convoqué la FENELEC à une réunion tenue le Jeudi 15 juin 2023 en son siège à Rabat.

Les échanges ont traité de tous les volets à même de promouvoir l'export de l'expertise marocaine.

L'AMDIE propose une offre de services d'accompagnement de bout-en-bout des entreprises exportatrices. Le recrutement des entreprises se fait sur la base d'un Appel à Manifestation d'intérêt selon un programme triennal d'accompagnement 2024 - 2026 conformément à un cadre contractuel avec une démarche respectant la Charte d'Inversion.

L'offre de service s'articule autour de 6 programmes :

- Analyse des marchés prioritaires et veille stratégique
- Promotion, prospection et démarchage
- Accès aux marchés via le référencement et la participation aux AO à l'étranger
- Promotion du Made in Morocco et soutien institutionnel dans les marchés cibles
- Agrégation de l'offre et optimisation du transport
- Création de l'Amdie Academy

Il a été discuté aussi de certains projets intéressant l'investissement étranger au Maroc.

Electricité & Energies Renouvelables au Parlement : l'écosystème national fait le point

Le Président de la FENELEC, M. Ali El HARTI a pris part, le mercredi 21 juin 2023 dans l'enceinte du Parlement du Royaume du Maroc à Rabat, à la journée d'étude organisée par la Commission des infrastructures, de l'énergie, des mines et de l'environnement de la Chambre des représentants, sous le thème : « La production, le transport et la distribution de l'énergie au Maroc et leur contribution dans le développement socioéconomique ».



Outre M. Abdellatif BARDACH, Président de l'Autorité Nationale de Régulation de l'Electricité (ANRE) et M. Mohamed MALAL, Président de la Commission, l'événement a notamment connu la participation remarquée du Docteur Madame Leila BENALI Ministre de la Transition Energétique et du Développement Durable et du Directeur Général de l'ONEE M. Abderrahim El HAFIDI.

Les discussions ont porté sur le développement socioéconomique du Maroc à travers la production, le transport et la distribution de l'énergie. Dans le cadre de la mise en œuvre des principes de la bonne gouvernance, la Ministre de la Transition Energétique et du Développement Durable a souligné les concertations menées par son département pour élaborer un plan d'équipement électrique qui vise notamment à accélérer la réalisation de projets d'énergies renouvelables, avec une programmation de projets d'une capacité d'environ 1,3 Gigawatt (GW) entre 2023 et 2027, comparé à une capacité de 0,16 GW par an entre 2009 et 2022.

Dans la foulée, le Président de l'ANRE a identifié quatre défis majeurs à relever dans le secteur de l'électricité. Il s'agit du renforcement des réseaux de transport et de distribution pour accompagner la production croissante d'électricité d'origine renouvelable, de la nécessité d'assurer une alimentation constante malgré la variabilité des énergies renouvelables, de l'équité envers les utilisateurs du réseau électrique et de la garantie de la sécurité, de la stabilité, de la fiabilité et de l'efficacité du réseau national. Enfin, il a souligné la nécessité de renforcer le cadre légal et réglementaire pour assurer la compétitivité et l'attractivité du pays pour les investissements nécessaires dans ce domaine.

La rencontre a permis aux acteurs institutionnels du secteur de l'électricité d'échanger sur ces enjeux et de trouver des moyens de développer le secteur, en mettant l'accent sur les énergies renouvelables et en garantissant un approvisionnement électrique fiable et équitable.

Le Maroc et la Côte d'Ivoire sur la même fréquence

En mission au Maroc Dr. Ing. Fidel A. YAPI Président du Réseau des Institutions Africaines de Financement des Collectivités Locales RIAFCO a tenu à rencontrer la FENELEC pour partager leurs expériences respectives dans les institutions panafricaines ; la FENELEC assurant la présidence de la CAFELEC Confédération Africaine de l'Electricité, l'Efficacité Energétique et les Energies Renouvelables.

De son côté, le RIAFCO est un réseau regroupant les Institutions de Financement des Collectivités Locales du continent africain ; il vise ainsi à favoriser l'échange institutionnel et technique pair-à-pair, promouvoir les pratiques inspirantes, sensibiliser à des modalités d'interventions innovantes et porter la voix de ses membres dans les processus internationaux et auprès des partenaires techniques et financiers.

La CAFELEC avec ses 12 pays membres et le RIAFCO avec 11 pays membres peuvent constituer une force d'intervention rapide pour pallier les carences énergétiques que vit la population africaine dans son quotidien.

Un plan de travail est esquissé entre les Responsables des deux institutions et des actions imminentes sont en vue.

Sur un autre plan plutôt restreint, Dr. Ing. Fidel A. YAPI étant le Directeur Général avec le grade de Préfet Hors Grade de la Décentralisation et du Développement Local de la République de Côte d'Ivoire a fait part au Directeur Général de la FENELEC Khalil El Guermaï de la place privilégiée du Maroc en particulier et de l'Afrique en général dans le cœur du peuple ivoirien, citoyen et administration. Fidèle à sa ligne de conduite panafricaine tracée par la plus haute autorité du Royaume, la FENELEC réitère son engagement indéfectible envers le peuple ivoirien et africain. Son expertise leur est dédiée sans condition ni limite.

Les deux responsables se sont séparés avec la promesse de se revoir très bientôt au plus haut niveau et avec des projets concrets.



Partenariat FENELEC Maroc et TET Turquie

Rencontre d'échange fructueuse le 5 juin 2023 à Istanbul entre M. Ali El Harti, Président de la FENELEC, et M. Mehmet KAVAKLIOGLU, Vice-président de la Turkish Electro Technology Association (TET), qui regroupe plus de 5.000 entreprises avec un chiffre d'affaires à l'exportation de 16 milliards de dollars américains.

Cette rencontre témoigne de la qualité exceptionnelle des relations économiques entre le Maroc et la Turquie, deux pays qui entretiennent des liens forts et durables. Les échanges commerciaux entre les deux nations ont connu une croissance remarquable ces dernières années, renforçant ainsi la coopération bilatérale.

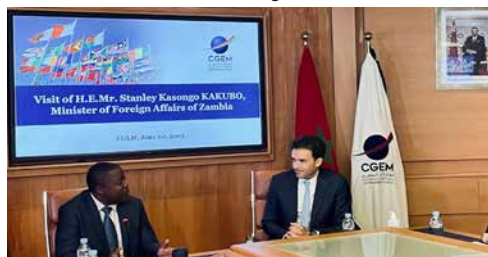
Dans le cadre de cette rencontre et à son issue, un programme d'échange d'expériences sera rapidement mis en place, favorisant ainsi le partage de connaissances et le transfert de compétences entre les entreprises marocaines et turques. De plus, des rencontres B2B sont prévues en septembre de cette année, offrant une plateforme propice aux partenariats commerciaux et à l'exploration de synergies.

Cette collaboration entre la FENELEC et la Turkish Electro Technology Association témoigne de l'engagement mutuel à promouvoir le développement économique et les opportunités d'affaires, notamment sur le continent Africain dans une logique gagnant - gagnant.



Coopération entre les secteurs privés marocain et zambien

Le 01/06/2023 au siège de la CGEM, le Vice-président général M. Mehdi TAZI a reçu SEM Stanley Kasongo KAKUBO le Ministre des Affaires Etrangères de la Zambie.



Les discussions ont porté sur la coopération entre les deux pays dans différents secteurs tels que l'agriculture, la finance, les énergies renouvelables, le tourisme, l'industrie et les infrastructures. La FENELEC était représentée par M. Mounir SOUZI son Vice-président Général.

M. KAKUBO a souligné l'importance du Forum d'affaires Maroc-Zambie dans le développement de la coopération entre les secteurs privés des deux pays. Il a également mentionné que les domaines clés de la coopération économique

identifiés sont les chaînes de valeur, l'exploitation minière et le secteur de l'énergie.

M. Tazi a souligné la volonté de la CGEM de rendre le partenariat économique Maroc-Zambie encore plus efficace en réactivant le Conseil d'Affaires Maroc-Zambie. Il a également souligné que le Maroc est une porte d'entrée vers l'Afrique pour de nombreux investisseurs internationaux, bénéficiant d'un environnement favorable aux affaires et d'infrastructures de haut niveau. Il a mis en avant la stabilité politique et monétaire du Maroc, son hub financier et la qualité de sa main-d'œuvre, faisant du pays l'une des destinations d'investissement les plus attractives en Afrique.

De son côté, M. Mounir SOUZI a donné une présentation sur l'histoire et le savoir-faire de la FENELEC en appelant qu'elle préside à la destinée de la Confédération Africaine de l'Electricité, de l'Efficacité Energétique et des Energies Renouvelables. Il a rappelé aussi le haut niveau d'expertise des sociétés marocaines dans nos secteurs. Le Ministre zambien a été agréablement surpris du taux de couverture d'électrification de notre pays et très satisfait de savoir que justement ce sont les entreprises marocaines qui l'ont réalisé et qu'elles sont prêtes à partager leur expertise avec la Zambie dont le taux frôle les 30%. Les réalisations de projets ENR étaient aussi sujet des échanges.

Le Ministre zambien a demandé à M. SOUZI de le saisir officiellement dans le but de faire adhérer la Zambie à la CAFELEC.

La volonté collégiale est exprimée pour renforcer la coopération économique pour le bénéfice mutuel des deux économies.

FENELEC Maroc et ANIE Italie, le renouveau des relations

Faire renaître la coopération entre la FENELEC et son homologue italienne l'ANIE telle est la mission de Khalil El Guermaï Directeur général de la FENELEC.

A cet effet, il s'est rendu le lundi 19 juin à Milan au siège de l'ANIE Fédération des Entreprises Italiennes de l'Electrotechnique et de l'Electronique où il a rencontré Alice Bertazzoli en charge des Relations internationales, Michelangelo Lafronza responsable sectoriel des Energies Renouvelables et Marco Veccio responsable sectoriel de l'Automatisme et de l'Energie.

Au vue de la complémentarité entre l'offre marocaine et l'offre italienne dans le secteur énergétique, plusieurs chantiers porteurs d'opportunités sont envisageables tels que notamment : le solaire, la coopération internationale conjointe en Afrique et la mobilité électrique.

Deux actions d'ouverture imminentes sont programmées. Tout d'abord, une délégation des membres de la FENELEC rencontrera les opérateurs italiens en B2B à Milan vers la dernière semaine de septembre. La seconde sera la participation effective des entreprises italiennes aux Salons elec expo, EnerE event et Tronica expo qui se dérouleront dans le Parc d'Exposition Mohammed VI à El Jadida du 08 au 11 Novembre 2023.

Cette rencontre qualifiée de renaissance est porteuse de grands espoirs pour le futur de la coopération de nos deux pays grâce à la reprise des relations FENELEC-ANIE qui est initiée et parrainée par l'ICE Casablanca - Agence italienne pour le commerce extérieur.

L'ANIE regroupe plus de 1.300 entreprises de droit italien réparties selon le secteur d'activité : Éclairage, Câbles et Conducteurs Electriques, Composants et Systèmes pour Installations, mobilité électrique, Énergie, Énergies Renouvelables, Ingénierie d'installations Industrielles, Automatisation Industrielle, Composants Electroniques, Ascenseurs et Escaliers Mécaniques, Industries Ferroviaires, Réseaux, Sécurité et Automatisation du Bâtiment et Intégrateurs de Systèmes de Télécommunications



Dispatching stands elec expo Afrique 2023 à Yaoundé



Dans un souci de concertation partagée et de transparence totale, une réunion s'est tenue le jeudi 22 juin 2023 à 11h30 au siège de la Fédération, en présence des entreprises exposantes du Salon elec expo Afrique 2023 à Yaoundé ainsi que l'AMDIE (Agence Marocaine de Développement des Investissements et des Exportations). L'objectif est de discuter de tous les aspects de l'exposition, des stands individuels et de leur répartition.

Tous les exposants présents ont convenu de procéder à un tirage au sort pour la répartition des stands, en respectant les critères énoncés dans le règlement. Cela inclut notamment la priorité accordée aux entreprises appartenant au même groupe et celles exposant les mêmes produits. Il a été convenu de donner des stands adjacents aux entreprises d'un même groupe et d'éviter de placer côte à côte les entreprises exposant les mêmes produits, etc...

Le processus du tirage au sort a été effectué en présence des participants, qui l'ont approuvé immédiatement. De son côté, la représentante de l'AMDIE a informé les participants que l'Agence a confié l'organisation des rencontres d'affaires B2B au Cabinet MAZARS. Elle a également invité les entreprises de la délégation à fournir à l'AMDIE la liste des entreprises et organismes camerounais qu'elles souhaitent rencontrer lors de leur séjour à Yaoundé.

Il convient de noter que la délégation marocaine est composée de 40 personnes représentant 31 entreprises/organismes qui mettront en valeur le savoir-faire marocain dans le pavillon national marocain de plus de 200 m².

Update de la ST N° T18-P18 relative aux Redresseurs 127 Vc

Dans le cadre de la mise à jour de la spécification technique ST N° T18-P18 concernant les Redresseurs 127 Vcc, menée par l'ONEE/BE en collaboration avec la FENELEC, les fabricants, les fournisseurs concernés et l'Imonor, nous souhaitons vous informer que la ST N° T18-P18 (Édition juin 2023) sera publiée sur le site de l'ONEE/BE (<http://www.one.org.ma/FR/pages/lspst.asp?esp=2&id1=7&id2=67&id3=62&t2=1&t3=1>).

Cette spécification entrera en vigueur à partir du 1er janvier 2024, laissant ainsi un délai de 6 mois aux fournisseurs et fabricants pour se conformer à cette ST.

La version électronique de la ST T18-P18 est téléchargeable sur le lien suivant : <https://urlz.fr/mtgO> ou scannez le code Qr.

Nous tenons à souligner que cette mise à jour a impliqué de nombreux échanges et réunions techniques entre l'ONEE, les fabricants et les fournisseurs concernés, afin de mener à bien cette mise à jour de la spécification.



Procédure d'importation des instruments de mesures

La FENELEC est à l'origine de la réunion tenue en mars dernier à Rabat avec la Direction de la *Protection du Consommateur et du Contrôle Qualité DPCSMQ* suite à plusieurs demandes d'informations et réclamations émanant de ses membres au sujet de la procédure de contrôle à l'importation des instruments de mesure en général et des compteurs d'énergie électrique en particulier.

La Direction de Métrologie a transmis à la FENELEC 3 documents importants qui expliquent la dématérialisation de la procédure d'importation des instruments de mesures à partir du 1er Mars 2023. *Ces documents sont adressés aux membres de la Fédération.*

Concrètement, toute importation d'instruments de mesure, dont compteurs d'énergie électrique, doit faire l'objet d'une déclaration préalable auprès de la Délégation du Commerce et de l'Industrie dont relève le poste frontalier prévu pour l'importation au Maroc.

Le traitement des dossiers est **dématérialisé** via PortNet depuis le 1er Mars 2023. L'importateur peut préparer sa déclaration préalable dématérialisée 6 mois avant l'importation.

Aussi, le **FABRICANT** quand il est basé au Maroc ou l'importateur (mandataire quand le fabricant est à l'étranger) doit soumettre un **dossier d'approbation de modèle** à la Division de la Métrologie **sous format papier**.

Le recueil des textes réglementaires, la liste des produits concernés, la procédure d'importation et de contrôle sont détaillés sur le site web du service métrologie :

<https://www.mcinet.gov.ma/fr/content/m%C3%A9trologie>

ou scannez le code Qr.



Appui aux associations professionnelles dans leur développement à l'international

Le mardi 30 mai 2023, une réunion de cadrage est tenue au siège de l'OMPIC, réunissant l'ensemble des associations et fédérations concernées afin de discuter du lancement d'une étude visant à revoir le dispositif d'appui aux associations professionnelles dans leur développement à l'international.

Dans cet esprit de contribution active à la refonte du dispositif d'appui, la FENELEC a organisé deux réunions spécifiques les 12 et 15 juin 2023 avec le cabinet en charge de l'étude. Lors de ces réunions, M. Mohammed ZEGZOUTI, Président de la Commission Développement à l'International & Logistique de la FENELEC, a exprimé la volonté de la Fédération de fournir tout le soutien nécessaire aux experts tout au long de leur mission. Il a ainsi répondu aux questionnements du Cabinet et leur a remis tous les documents et supports demandés.

La participation active de la FENELEC à ces réunions de cadrage témoigne de son engagement envers le développement international des secteurs de l'électricité, de l'électronique et des énergies renouvelables.

Formation continue, la FENELEC reçoit l'UM6P

La FENELEC accorde une grande importance au développement des compétences des collaborateurs de ses membres. Dans cette optique, elle établit de nombreux partenariats avec des acteurs de la formation continue afin de permettre à ses membres de bénéficier d'offres optimisées et compétitives.



Dans cette continuité, la FENELEC a accueilli le mardi 13 juin 2023 les représentants du Programme EXECUTIVE EDUCATION de l'Université Mohammed VI Polytechnique (UM6P), une institution prestigieuse. Ils ont présenté à la Fédération l'offre complète de cette unité de formation continue.

Par la suite, les deux parties ont discuté des possibilités de collaboration, notamment la tenue de séminaires conjoints sur des thématiques spécifiques, la mise en place d'une offre préférentielle pour les membres de la FENELEC, la diffusion de l'offre de formation continue de l'UM6P et la participation aux salons organisés par la FENELEC. Tous ces axes de partenariat seront officialisés par la signature d'une convention impliquant les dirigeants des deux entités.

La FENELEC envisage également d'organiser une visite de ses administrateurs à l'UM6P afin de découvrir les opportunités offertes par cette université, et éventuellement d'y tenir une session du conseil d'administration.

FENELEC à l'Institut Royal des Etudes Stratégiques pour "L'Industrie du futur"

Le 23 juin 2023 à Rabat, l'Institut Royal des Etudes Stratégiques (IRES) a organisé un atelier sur l'évaluation de la maturité du secteur industriel marocain dans le contexte de l'industrie du futur. L'atelier, qui s'inscrit dans le cadre de l'étude en cours de réalisation par l'IRES sur l'industrie du futur et les orientations des politiques publiques au Maroc, visait à identifier les défis à relever et les leviers de changement nécessaires pour ancrer le Maroc dans l'industrie du futur et accélérer le développement du pays.



La FENELEC a été représentée par M. SOUZI Mounir son vice-président général. Des représentants d'autres fédérations professionnelles ont également participé à cette rencontre, qui a favorisé une approche collective pour aborder les enjeux et les orientations liés à l'industrie du futur.

L'objectif principal de l'atelier était d'évaluer la maturité du secteur industriel marocain et d'identifier les actions nécessaires pour favoriser l'adoption de l'industrie du futur dans le pays. Cette approche par les nœuds du futur a permis de mettre en lumière les défis spécifiques et de trouver des solutions concrètes pour accélérer le développement de l'industrie marocaine dans ce domaine.

En participant à cet atelier, la FENELEC a contribué à la réflexion collective sur l'industrie du futur au Maroc et a partagé son expertise dans le domaine de l'électricité, de l'électronique et des énergies renouvelables. Cette initiative vise à renforcer la compétitivité de l'industrie marocaine et à promouvoir son intégration dans les nouvelles technologies et les approches innovantes de l'industrie du futur.

Audition de la FENELEC auprès du Conseil de la Concurrence

Le 27 juin 2023, le Conseil de la Concurrence a tenu une séance d'audition en son siège à Rabat pour discuter de l'état de concurrence sur le marché électrique au Maroc. En tant qu'acteur majeur du secteur électrique, la FENELEC, à travers sa branche EnR Amisole/FENELEC, représentée par son président et vice-président de la Fédération, M. Semmaoui Khalid, a participé à cette audition afin de donner son avis sur son ordre du jour. Les principaux sujets abordés lors de cette audience se rapportent aux sujets suivants :



- Compétences, pouvoirs et périmètre d'intervention de l'Amisole/FENELEC.
- Les projets et réalisations les plus importants de l'Amisole/FENELEC dans le développement des programmes liés aux énergies renouvelables.
- Les indicateurs économiques essentiels de l'industrie solaire et éolienne au Maroc, ainsi que son développement par rapport à d'autres pays du monde.
- L'évaluation initiale de l'Amisole/FENELEC concernant la période de libéralisation partielle du secteur de l'électricité au Maroc.
- La vision d'avenir et les suggestions de l'Amisole/FENELEC pour accélérer la transition vers une production d'énergie électrique compétitive et assurer l'approvisionnement du Royaume en énergie électrique.

Commission Agréments ONEE-BE

La Commission d'Agrément Entreprises CAE de l'ONEE-Branche électricité s'est réunie le jeudi 15 juin 2023, en présence du représentant de la FENELEC.

La Commission a examiné plusieurs dossiers répartis entre nouvelles demandes, renouvellements et extensions d'agréments.

Nous attirons l'attention de nos membres prétendant au renouvellement de leurs agréments à prêter beaucoup d'importance à la constitution de leurs dossiers de références, en particulier lors de la période de leur dernier agrément, car il y va de l'octroi d'un renouvellement d'agrément pour une durée de 3 ans ou 5 ans.

Il est fortement recommandé de présenter des attestations de références datées et une consistance de travaux détaillée.

Il est également impératif de vérifier l'authenticité des attestations délivrées car lors des vérifications physiques des originaux effectuées par échantillonnage par la Direction des Achats et Marchés de l'ONEE-Branche Électricité (DAM/ONEE-BE), un agrément peut être retiré si une falsification est constatée.

Nous continuerons à interpeller nos membres sur l'importance de confier la constitution de leurs dossiers à un personnel qualifié maîtrisant à la fois l'aspect administratif et l'aspect technique, afin de limiter le nombre d'échanges avec le service agrément car une fois dépassé le nombre d'échanges inscrit dans la nouvelle procédure, le dossier sera rejeté.

Projet d'association du Maroc avec le CERN

Le 22 juin 2023, la FENELEC a participé à une journée d'information sur le projet d'association du Maroc avec le CERN en tant qu'État membre associé de l'Organisation européenne pour la recherche nucléaire.

L'objectif de la rencontre est de découvrir les avantages de l'association du Maroc au CERN et d'identifier les opportunités de collaboration, en particulier pour les entreprises marocaines, grâce à l'accès aux appels d'offres lancés par le CERN dans divers domaines.



L'association au CERN offrira au Maroc de nombreuses opportunités pour renforcer ses capacités de recherche, développement et innovation, en se concentrant sur les besoins du marché. Elle permettra également de promouvoir le développement de l'industrie nationale dans des secteurs variés tels que l'énergie, la haute technologie, la santé, l'agro-industrie, le textile, l'électronique, l'aéronautique, la mécanique et les technologies de l'information et de la communication (IA, calcul quantique, etc.).

À cette occasion, l'exemple de la Turquie a été présenté, mettant en avant comment les petites et moyennes entreprises turques ont pu se développer grâce à leur participation à des appels d'offres à forte valeur ajoutée, bénéficiant de l'assistance et de l'accompagnement du CERN pour mener à bien leurs missions.

Cette journée d'information a marqué une étape importante dans le processus du projet d'association du Maroc au CERN, ouvrant la voie à de futures collaborations fructueuses entre les acteurs marocains et cette organisation de renommée internationale dans le domaine de la recherche nucléaire.

Services d'accompagnement et d'assistance de l'OMPIC

L'Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale (OMPIC) a développé un large panel de services d'accompagnement et d'assistance personnalisée au profit des entreprises innovantes, venant étoffer les services de protection des titres de Propriété Industrielle et Commerciale : Brevets d'Invention, Marques, Designs et Noms Commerciaux.



Il s'agit notamment de :

- La Banque de projets innovants & la plateforme IP Marketplace www.ipmarketplace.ma qui permet l'identification et l'exploitation des projets innovants relevant du secteur d'activité et libres d'exploitation au Maroc, ainsi que le développement des opportunités de business et de collaboration avec les principaux acteurs de l'innovation au Maroc ou à l'étranger.
- Les Rapports de recherche personnalisés axés sur la recherche et l'analyse de l'information brevet pour une aide à la prise de décision stratégique : Recherche sur l'état de la technique/antériorité, Recherche de tendances technologiques et recherche sur la situation juridique de brevets d'invention.
- Le Prédiagnostic propriété industrielle qui permet d'évaluer vos besoins en propriété industrielle (brevet d'invention, marque, design, veille technologique et juridique et valorisation des actifs immatériels), de répondre à toutes les interrogations dans ce domaine et d'accompagner l'entreprise dans la mise en place d'une stratégie propriété industrielle.

Pour plus d'informations sur l'accès à ces prestations, contacter les équipes de l'OMPIC, en la personne de Monsieur Mohamed BAMI : bami@ompic.ma ; gsm : Téléphone : 06 39 89 22 00

Normalisation nationale et internationale pour le mois de juin 2023.

Normalisation nationale :

- La Commission de Gestion des Gaz à Effet de Serre, le Changement Climatique et les Activités Associées (CN136) : Suite à la 1ère réunion de la Commission tenue le 20/06/2023 à Rabat, l'Imanor met à l'enquête publique pour une durée de **2 MOIS**, 12 Projets de Normes Marocaines (PNM). **Le 22/08/2023 est la date de clôture de l'EP.**

Les PNM adoptés sont relatifs aux : **relatifs aux déclarations environnementales, à la quantification des émissions de gaz à effet de serre (GES), la compétence des équipes de validation & vérification de GES et l'empreinte carbone.**

L'Avis de la notification d'enquête publique « Notification EP 37-2023 », la liste de PNM adoptés et le formulaire des commentaires sont disponibles sur le code Qr suivant :



- La Commission de Normalisation des Systèmes de Management (CN-44) : Suite à la concertation en ligne lancée par la Commission en date du 10/03/2023, l'Imanor a mis à l'enquête publique pour une durée d'**un MOIS**, 16 Projets de Normes Marocaines (PNM). **Le 24/07/2023 est la date de clôture de l'EP.**

L'Avis de la notification d'enquête publique « Notification EP 38-2023 », la liste de PNM adoptés et le formulaire des commentaires sont disponibles sur le code Qr suivant :



Normalisation internationale

L'Imanor qui représente le Maroc auprès de l'ISO est membre « P » de plusieurs comités, à le droit d'émettre des commentaires sur les projets de normes élaborés par ces comités et à l'obligation d'émettre la position du Maroc sur ces documents avant leur publication définitive.

A ce titre le sous-comité ISO/TC 207/SC 7 chargé de la normalisation dans le domaine de la gestion des gaz à effet de serre et du changement climatique et des activités associées, a lancé le processus de révision systématique de 4 normes et d'une spécification technique citées ci-après, en vue de les confirmer, réviser, amender ou annuler :

- **ISO 14064-1: 2018 - Gaz à effet de serre - Partie 1** : Spécifications et lignes directrices, au niveau des organismes, pour la quantification et la déclaration des émissions et des suppressions des gaz à effet de serre
- **ISO 14064-2: 2019 - Gaz à effet de serre - Partie 2** : Spécifications et lignes directrices, au niveau des projets, pour la quantification, la surveillance et la rédaction de rapports sur les réductions d'émissions ou les accroissements de suppressions des gaz à effet de serre ;
- **ISO 14064-3 : 2019 - Gaz à effet de serre - Partie 3** : Spécifications et lignes directrices pour la vérification et la validation des déclarations des gaz à effet de serre ;
- **ISO 14080** : 2018 - Gestion des gaz à effet de serre et activités associées - Cadre et principes des méthodologies applicables aux mesures en faveur du climat ;
- **ISO/TS 14092** : 2020 - Adaptation au changement climatique - Exigences et recommandations relatives à la planification de l'adaptation pour les autorités locales et les communautés.

Il convient de signaler que l'ensemble de ces normes/ST ISO ont été adoptées en NM ou ST et sont disponibles auprès de l'IMANOR. Le 18/08/2023 est la date butoir fixée par l'Imanor pour recevoir les commentaires.

3 Nouvelles adhésions à la FENELEC

1 dans l'Association des Distributeurs Adem/FENELEC

La Société **AFRIQUE SOLUTION ENERGY**
représentée on Gérant
M. CHOUKRI Omar

2 dans l'Association des Fabricants Afem/FENELEC

La Société **COMECA MAROC**
représentée par son Directeur Général
M. AIT BRIK Abdelkarim.

La Société **ZENITH FONDERIE**
représentée par son Président Directeur Général
M. EL BOUADILI Abdessamad